

Saint-Nicolas, le 22 mars 2023

Aux membres du Conseil communal

Madame la conseillère,
Monsieur le conseiller,

En application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ainsi que de l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, le Collège communal vous prie de bien vouloir prendre en compte **le point supplémentaire** à l'ordre du jour de la **séance du Conseil communal du 27 mars 2023**, à 19h30, dont la teneur suit :

A la demande de Mme R. Terranova, M. I. Odangiu, M. S. Scarafone et M. D'Hont (Groupe PTB)

10bis. Motion de soutien aux travailleurs de Delhaize

PAR LE COLLEGE,



Pierre LEFEBVRE
Directeur général



Valérie MAES
Bourgmestre

Motion de soutien aux travailleurs de Delhaize – Note de synthèse explicative

Considérant la décision du conseil d'administration de Delhaize de franchiser ses 128 magasins ;

Considérant que la multinationale Ahold Delhaize a fait 2,5 milliards de bénéfices en 2022 ;

Considérant que cette décision impacte les 9.000 travailleurs des 128 magasins ;

Le groupe PTB Saint-Nicolas souhaite introduire une motion en soutien aux travailleurs de Delhaize.



PTB Saint-Nicolas

Saint-Nicolas, le 20 mars 2023

Motion : De solidarité avec les travailleurs de Delhaize

Madame la présidente,

Considérant la décision du conseil d'administration de Delhaize de franchiser ses 128 magasins ;

Considérant que la multinationale Ahold Delhaize a fait 2,5 milliards d'euros de profit en 2022 ;

Considérant que cette décision vise à économiser 1 milliard d'euros sur le dos des travailleurs et qu'en même temps, la direction de la multinationale envisage de redistribuer 1 milliard de dividendes supplémentaires aux actionnaires de la multinationale tels que les fonds Black Rock et Goldman Sachs ;

Considérant que cette décision impacte les 9000 travailleurs des 128 magasins concernés ;

Considérant que l'impact sur les travailleurs va se traduire par 1,5 heures de travail en plus par semaine pour 30 % de salaire en moins, 50 % de personnel en moins et par la généralisation des jobs étudiants et des emplois flexibles au lieu de contrats à durée indéterminée ;

Considérant que de franchiser des magasins va se traduire par la suppression des délégations syndicales ;

Considérant le drame social que la mise en pratique de cette décision provoquerait ;

Considérant le mouvement de grève qui fait suite à cette décision ;

Considérant que les organisations syndicales demandent à la direction de revenir en arrière sur leur plan ;

Considérant qu'à la limite de notre commune de Saint Nicolas, il existe un magasin Delhaize, celui de Burenville, rue Saint Nicolas ;

Considérant que plus d'une famille sur la commune, dont des membres travaillent chez Delhaize, sont impactées par cette annonce ;

Considérant que les travailleurs ont besoin de soutien ;

Le conseil communal, décide, par voix pour voix contre et abstentions, de :

- soutenir les travailleurs et les organisations syndicales de Delhaize en lutte contre la décision de la direction de la multinationale ;
- demander à la direction du groupe de revenir sur sa décision ;
- transmettre cette motion à la direction du groupe ;

Les conseillers communaux du PTB :

Rosa Terranova, Michel D'Hont, Serge Scarafone et Iulian Odangiu.